



RENOUVEAU du Bassin Minier

S'engager ensemble

PLUS D'INFOS :

[Le texte de l'engagement](#)
[Actualités de l'ERBM](#)

EN QUELQUES DATES :

> 9 décembre 2016

Remise du rapport de
« Préfiguration d'un contrat
partenarial d'intérêt national
pour le bassin minier du Nord
et du Pas-de-Calais »

> 7 mars 2017

Signature de « l'Engagement pour
le Renouveau du Bassin Minier »

> 26 octobre 2017

Nomination du délégué
interministériel

> 5 février 2018

1^{er} Comité de pilotage

> 22 février 2018

Visite du 1^{er} Ministre

> Avril 2018

Installation de la délégation sur
le site du 9/9 bis à Oignies (62)

> 9 novembre 2018

Signature du protocole d'accord
Bassin Minier territoire
démonstrateur de la stratégie
pauvreté

QUI ?

Un partenariat de **12 acteurs** :

État, Région Hauts-de-France, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, 8 intercommunalités engagés sur **10 ans** pour accélérer la transformation de ce vaste territoire de **250 communes**.



POURQUOI ?

La transformation du territoire est déjà engagée, des résultats en témoignent : Louvre-Lens, la reconnaissance UNESCO, DELTA3, les implantations logistiques et dans le domaine des transports, ... Pour autant de nombreux indicateurs montrent qu'il faut à la fois **amplifier les efforts** et **mieux articuler** les actions entre elles pour :

- ▶ améliorer les conditions de vie des **1,2 million d'habitants** du bassin minier dans tous les domaines: habitat, mobilité, emploi, formation, santé, culture ;
- ▶ créer et soutenir les conditions du **renouveau social, économique et urbain du territoire**.



CONTACTS :

Tél. : 03.21.18.90.17
Courriel : délégation-ERBM@hauts-de-france.gouv.fr
Bât. Tertiaire - Les Terrasses du Métaphone
3^{ème} étage rue Alain Bashung
62590 OIGNIES

LES 1^{ers} CHANTIERS

Bassin Minier :
territoire démonstrateur
du plan de lutte
contre la pauvreté



Cohésion sociale et lutte contre la pauvreté

déploiement de maraudes
sociales, création ou
renforcement des centres
sociaux...



Rénover les cités minières en associant les habitants pour :

- > redonner du pouvoir d'achat aux locataires (économies d'énergie) par la réhabilitation de 23 000 logements en 10 ans (participations de 100 M€ de l'État, 30 M€ de la Région et des EPCI) ;
- > améliorer la qualité de vie ;
- > accroître l'attractivité résidentielle du territoire.

Favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi

- > Faire que les travaux bénéficient aux habitants du territoire en mobilisant les dispositifs d'insertion.
- > Renforcer la mise en place de parcours d'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.
- > Monter en qualité et qualification des entreprises du bâtiment par un programme de formation innovant.



Mise en place du
«Bassin urbain à dynamiser»
allègement de la
fiscalité pour la
création d'entreprise
(150 communes concernées)

Soutien renforcé
aux investissements
structurants

Soutenir
la filière de
l'écoconstruction

Soutenir le développement
du Tourisme



L'équipe de la délégation



Thérèse PLACEK, directrice de projet Habitat-Aménagement (État),

Laura LEWILLE, assistante (État),

Nicolas METTA, directeur de projet Développement économique (Région),

Serge BOUFFANGE, adjoint (État),

Alain NEVEÛ, délégué interministériel (État),

Claire KASZYNSKI, adjointe (CD 62),

Jean Philippe DE OCHANDIANO, directeur de projet Insertion-Emploi-Formation (CD 59),

Hassan BATHANI, directeur de projet Enfance-Jeunesse-Cohésion Sociale (CD 62).

